

Winterthur Assurances

Souscription Suisse Romande
Assurances de la responsabilité civile

Chemin Primerose 11
Case postale
CH-1002 Lausanne
Téléphone +41 21 319 54 36
Fax +41 21 319 53 56
Compte postal 10-90-2
www.winterthur.com/ch

DD-2.735/ARS, Case postale 7753
CH-1002 Lausanne

Fédération Genevoise des
Métiers du Bâtiment FMB
Rue de Malatrex 14
1201 Genève

ABRIMAT SÀRL
Chemin Champs-Prévost 22
1214 Vernier

Silvia Arroyo
Gestionnaire
silvia.arroyo@winterthur.ch
18 décembre 2007

Attestation d'assurance

La Winterthur Société Suisse d'Assurances certifie accorder au preneur d'assurance susmentionné la couverture d'assurance, selon les dispositions contractuelles convenues, pour la responsabilité fondée sur les conditions légales en matière de responsabilité en cas de

- **dommages corporels** (mort, blessure ou autre atteinte à la santé de personnes);
- **dommages matériels** (destruction, endommagement ou perte de choses).

Genre d'assurance Responsabilité civile pour l'industrie du bâtiment

Entreprise assurée Abrimat Sàrl
Ch. Champs-Prévost 22
1214 Vernier

Est assuré(e) pour la responsabilité civile d'entreprise et de produits, par la police no 3.318.001 conclue par la **Fédération Genevoise des Métiers du Bâtiment (FMB)**.

L'entreprise citée ci-dessus est également assurée lorsqu'elle exécute des travaux dans le cadre de communautés d'entreprises (consortium) formées par des membres de la FMB exclusivement.

Somme garantie La « Winterthur » n'accorde des prestations sur la base de la police précitée que pour la part du dommage qui dépasse la somme de **CHF 2'000'000.--**.

Les prestations de la « Winterthur » du fait de la police sont limitées, par événement, à la somme garantie de **CHF 8'000'000.--**.

Validité de l'attestation d'assurance 31.12.2008



Jean-Luc Chanex



Silvia Arroyo